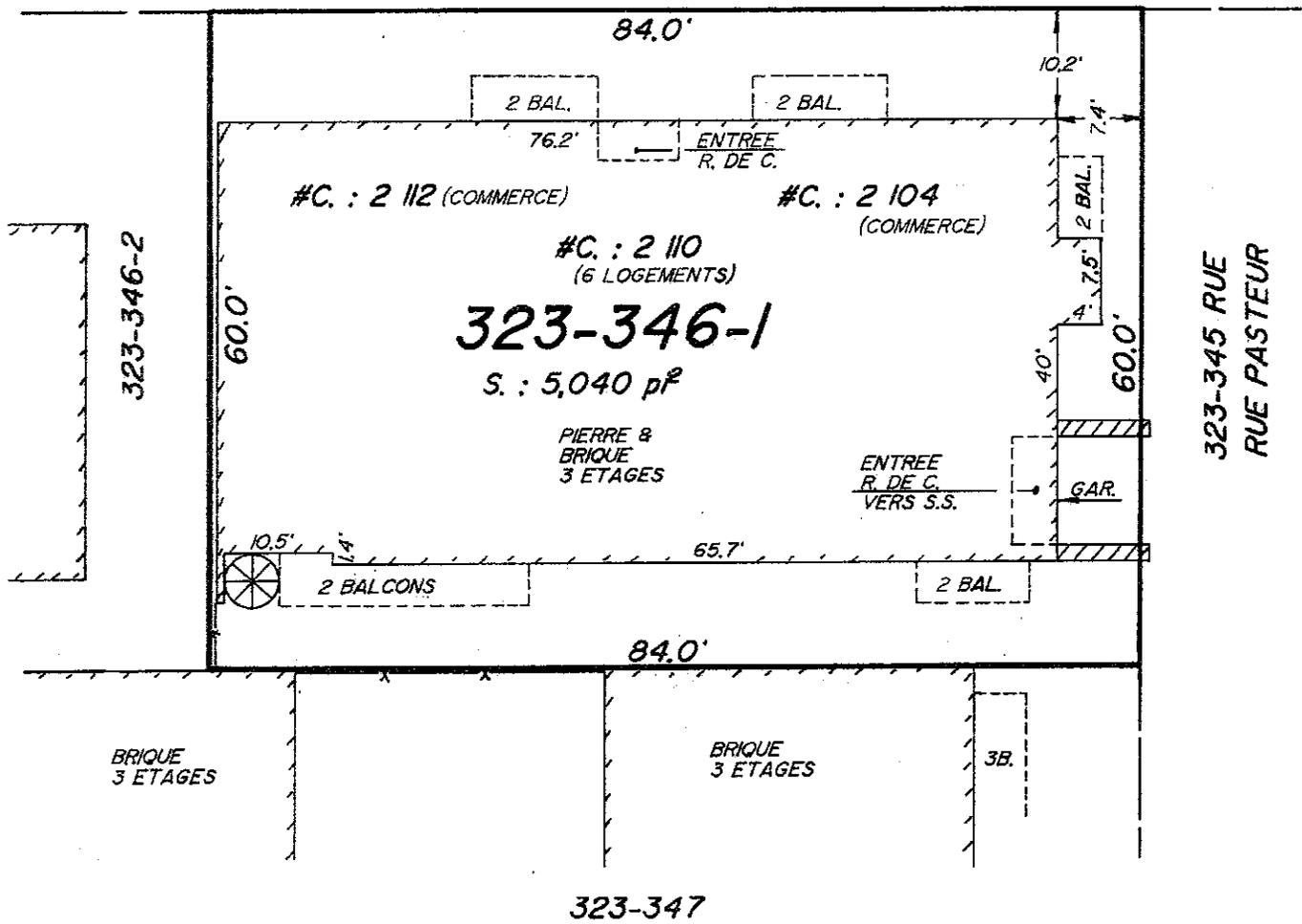


323-205 RUE  
RUE DE SALABERRY



CE PLAN NE PEUT ETRE UTILISE POUR D'AUTRES FINS  
QUE CE POUR QUI IL A ETE PREPARE.  
LE RAPPORT QUI ACCOMPAGNE CE PLAN FAIT PARTIE  
INTEGRANTE DE CE DOCUMENT.

# CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOT (S)	323-346-1
CADASTRE	PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET
DIV. D'ENR.	MONTREAL
MUNICIPALITE	VILLE DE MONTREAL
ÉCHELLE	1: 200 PIED MA.
DATE	11 MARS 1987

COPIE CONFORME  
11 MARS 1987

*Yves Gascon*

**YVES GASCON**  
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

4244 DE SALABERRY, MONTRÉAL  
H4J 1H3 TEL.: 337-6141

DOSSIER	8703-7
MINUTE	4055

# Ethier & Ethier

ARPENTAGE, GENIE CIVIL, GENIE FORESTIER  
4380 EST, RUE BEAUBIEN, SUITE 202 - MONTRÉAL

YVON ETHIER, S.A. I.F.  
GERMAIN ETHIER, ING. P.  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

P L A N montrant le lot: 323-346-1

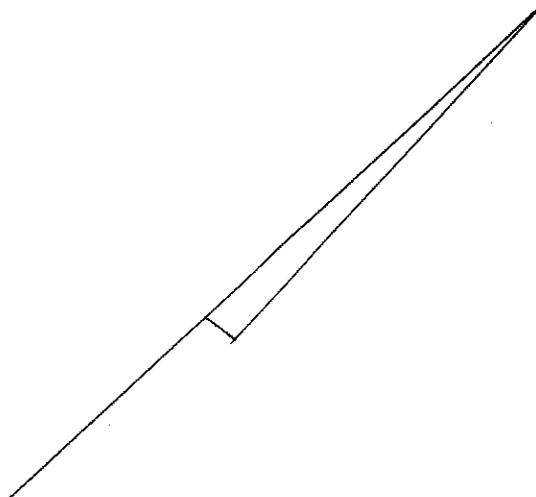
de la Paroisse du Sault-au-Récollet,  
division d'enregistrement de Montréal-

VILLE DE MONTREAL

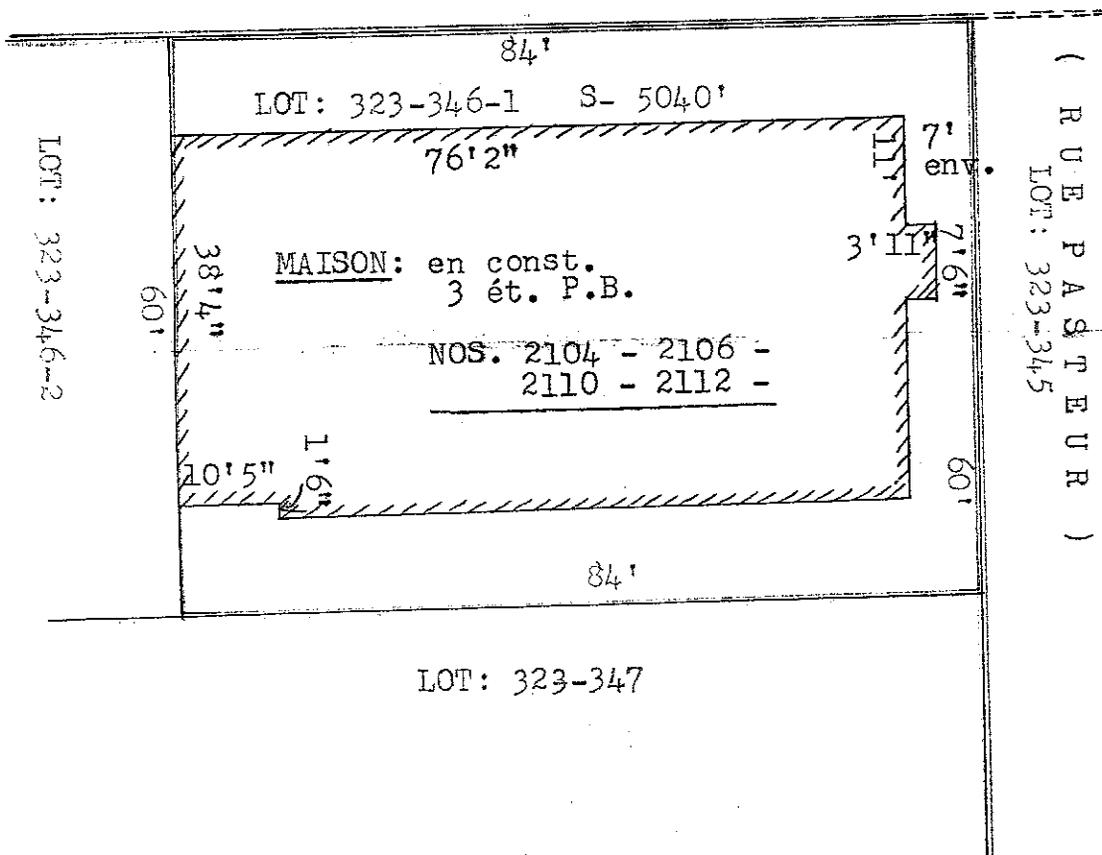
Echelle: 20.0 pieds au pouce, mesure anglaise.

Montréal, le 6 août 1965.

Fait et préparé par :- Yvon Ethier  
arpenteur-géomètre



( RUE SALABERRY ) LOT: 323-205



31723

**CERTIFICAT  
de  
LOCALISATION**

NOT: 323-346-1

2104-2106-2110-2112 -  
rue Salaberry

VILLE DE MONTREAL

Paroisse Sault-au-Récollet  
Division d'enregistrement  
de Montréal.

**No. 3652-**

**ETHIER & ETHIER**  
**APPRENTIS - GÉOMÈTRES**  
**MONTREAL**

**4380 Beaubien est Suite 202**  
**Tél. : 725-4795**

## CERTIFICAT DE LOCALISATION

A la demande de MM. Joseph et Antoine Bedirian, en vue de la vente ou de l'achat de l'immeuble ou de l'obtention d'un prêt hypothécaire, Je, soussigné, Arpenteur-Géomètre de la Province de Québec, ai effectué le levé le 11 mars 1987, et certifie que:

### 1. LOCALISATION DE LA PROPRIETE

La bâtisse portant les numéros civiques 2104, 2110 et 2112 rue de Salaberry dans la municipalité de la ville de Montréal, est située entre les limites du lot 323-346-1 du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, Province de Québec.

### 2. DESCRIPTION DU TERRAIN

Les dimensions ainsi que la localisation du lot 323-346-1 sont telles qu'indiquées sur la copie de plan ci-annexée et correspondent avec les titres ainsi qu'avec les mesures prises sur le terrain.

Le lot 323-346-1 mesure quatre-vingt-quatre pieds (84.0') vers le nord-ouest et vers le sud-est, soixante pieds (60.0') vers le nord-est et vers le sud-ouest, pour une superficie de cinq mille quarante pieds carrés (5,040 pi. car.), mesure anglaise, et est borné comme suit:

- vers le nord-ouest, par le lot 323-205, rue de Salaberry;
- vers le nord-est, par le lot 323-345, rue Pasteur;
- vers le sud-est, par le lot 323-347;
- vers le sud-ouest, par le lot 323-346-2.

### 3. DESCRIPTION DE LA BATISSE

La bâtisse est une maison en pierre et en brique de trois étages, renfermant deux commerces au rez-de-chaussée, numéros civiques 2104 et 2112, et six logements aux étages supérieurs, numéro civique 2110. Les dimensions et la localisation de laquelle sont indiquées sur la copie de plan ci-annexée.

4. MITOYENNETE

Il n'y a aucun mur mitoyen sur cette propriété.

5. OUVERTURES ET VUES

a) Sur l'arrière de la bâtisse en question, lot 323-346-1, il y a quatre balcons et un escalier qui constituent des vues directes sur la propriété au sud-est, lot 323-347.

b) Sur l'arrière de la bâtisse en question, lot 323-346-1, il y a un escalier qui constitue des vues indirectes sur la propriété au sud-ouest, lot 323-346-2.

c) Sur la façade de la bâtisse érigée au sud-est, lot 323-347, il y a trois balcons qui constituent des vues directes sur la propriété en question, lot 323-346-1.

d) Toutes les autres ouvertures ou projections sont conformes aux articles 533 @ 538 du code civil.

6. SERVITUDES ET SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES

Il n'y a aucune autre servitude apparente affectant cette propriété.

7. REGLEMENTS MUNICIPAUX

Cette bâtisse a été construite en conformité avec les règlements municipaux de construction et de zonage quant à la localisation et à la nature de celle-ci.

8. ZONAGE AGRICOLE

Cette propriété n'est pas affectée par le projet de loi 90 concernant le zonage agricole.

9. EMPIETEMENT

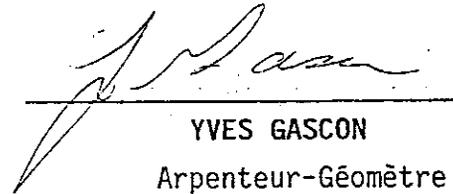
Il n'y a aucun empiètement affectant cette propriété.

10. RESERVES ET BIENS CULTURELS

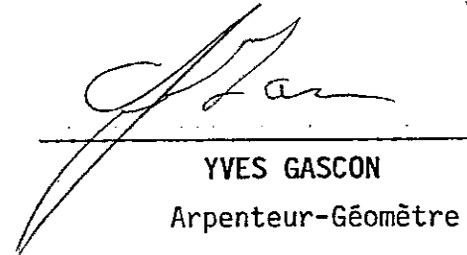
Cette propriété est exempte de toute réserve pour fins publiques et n'est pas affectée d'un classement comme monument historique ni située dans l'aire de protection d'un bien classé.

Le tout est tel qu'indiqué sur la copie de plan ci-annexée, lequel fait partie intégrante du présent document, Minute 4055 Dossier 8703-7, en date du 11 mars 1987, et préparé par l'arpenteur-géomètre soussigné.

MONTREAL, le 11 mars 1987

  
YVES GASCON  
Arpenteur-Géomètre

copie conforme à l'original  
**11 MARS 1987**

  
YVES GASCON  
Arpenteur-Géomètre

# Ethier & Ethier

YVON ETHIER, B.A. I.F.  
GERMAIN ETHIER, ING. P.  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

ARPENTAGE. GENIE CIVIL. GENIE FORESTIER  
4380 EST. RUE BEAUBIEN. SUITE 202-MONTRÉAL

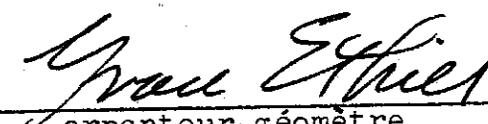
## CERTIFICAT DE LOCALISATION

Je soussigné, Yvon Ethier, arpenteur-géomètre, dûment qualifié pour exercer ma profession dans la Province de Québec et résidant dans la Ville de Montréal, certifie:-

- 1- Que le sixième jour du mois d'août de l'an mil neuf cent soixante-et-cinq, à la demande de M. J.E. Duhamel, et pour les besoins de MM. Joseph & Antoine Bédirian, j'ai été prendre les mesures nécessaires sur le terrain pour localiser une maison en construction, de trois étages, en bois, lambris de pierres et de briques, portant les numéros 2104 - 2106 - 2110 et 2112 sur la rue Salaberry, dans la Ville de Montréal.
- 2- Que cette dite maison est érigée sur le lot 1, resub-division du lot 346, subdivision du lot original 323 aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, borné au nord-est par le lot 323-345 (rue Pasteur), au sud-est par le lot 323-347, au sud-ouest par le lot 323-346-2, et au nord-ouest par le lot 323-205 (rue Salaberry); mesurant 60.0 pieds de largeur (front sur la rue Pasteur), par 84.0 pieds de profondeur (front sur la rue Salaberry), et contenant en superficie 5040.0 pieds carrés, le tout mesure anglaise.
- 3- Qu'il n'y a pas de ligne homologuée par la dite Ville de Montréal affectant cette dite propriété.
- 4- Qu'il n'y a pas de mur mitoyen affectant cette dite maison.
- 5- Que cette dite propriété ne souffre ni ne cause aucun empiètement ou illégalité apparents, soit par des portes, des fenêtres ou des balcons.
- 6- Que cette dite maison est en conformité des règlements de construction de la dite Ville de Montréal.
- 7- Que cette dite propriété est conforme aux articles 2 à 8 des règlements provinciaux d'hygiène relatifs à l'habitation en général.

Un plan à l'échelle de 20.0 pieds au pouce, mesure anglaise, accompagne ce certificat et en illustre les présentes déclarations.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, ce sixième jour du mois d'août de l'an mil neuf cent soixante-et-cinq, à Montréal, sous le numéro trois mille six cent cinquante-deux de mes minutes.

  
arpenteur-géomètre

DOSSIER: 8703-7  
Minute 4055

CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOT(S): 323-346-1

CADASTRE: Paroisse de Saint-Jacques  
Régulier

DIV. D'ENR.: Montréal

ADRESSE: 2104, 2110 et 2112 rue  
de Salaberry

MUNICIPALITE: Ville de Montréal

MONTREAL LE 11 Mars 1987

TEL: (514) 337-6141

  
**Yves Gascon**  
ARPEUTEUR-GEOMETRE  
4244 RUE DE SALABERRY  
MONTREAL, P.Q.